

Programmes d'actions CAP AZUR

Un défi métropolitain autour d'un partenariat d'actions et de projets ambitieux et innovants

Programme d'actions 2018 du Pôle Métropolitain



Février : Lancement de l'installation des bornes de recharge WiiiZ à Pégomas

Conscientes des enjeux climatiques et énergétiques de demain, les Communautés d'Agglomération de Sophia Antipolis, du Pays de Grasse et de Cannes Lérins ont souhaité apporter une réponse concrète et inédite en France aux objectifs d'une mobilité plus durable et d'une meilleure maîtrise de l'énergie, avec l'installation sur leur territoire du premier réseau public d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE), le réseau WiiiZ.



Objectif : permettre à tous les habitants d'avoir accès à un transport de qualité, de proximité, moderne, connecté, respectueux de l'environnement et au meilleur prix.

Installation d'ici le 30 juin 2018 de 95 bornes dites « accélérées » : 34 pour la CAPG, 35 pour la CASA, 26 pour la CAPL.

Juin : Création du Pass Culture et de son application

Le territoire du Pôle Métropolitain accueille de nombreuses manifestations de spectacles vivants (musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue, etc.) pendant toute l'année, en salle ou en extérieur.

La plupart de ces événements proposent une offre tarifaire spécifique aux 16/26 ans et/ou aux étudiants. De nombreux autres, notamment pendant la saison estivale, sont d'accès libre, dans le cadre de la programmation événementielle des collectivités territoriales.



Objectif :

• Simplifier l'accessibilité des jeunes de nos territoires aux

spectacles et événements culturels et à des tarifs réduits avec la mise en œuvre d'une application pour une ouverture à la culture connectée, adaptée aux usages de nos habitants.

- Renforcer la visibilité d'une offre exceptionnelle de spectacles vivants du territoire du Pôle, accessible aux 16/26 ans, gratuite ou à tarifs réduits, (théâtres, concerts et musique, danse, arts du cirque et de la rue, sons et lumière, festivals) via un agenda numérique disponible en mobilité et actualisé, offrant un accès unique et fiable à l'information culturelle. L'application est également un portail vers les sites internet des organisateurs et les pages liées des réseaux sociaux les plus populaires, afin d'accéder aux billetteries et commentaires.

Septembre : Mise en réseau des déchèteries CAP AZUR

Mise en réseau des déchèteries CAP AZUR

Les deux syndicats en charge de la valorisation et du traitement des déchets sur le territoire du Pôle Métropolitain CAP AZUR sont le SMED et UNIVALOM. Ces deux syndicats, ont pour objectifs de rendre un service public performant et ce, à moindre coût, tout en veillant de façon scrupuleuse au respect de l'environnement.



Objectif :

- Faciliter le choix de la déchèterie aux usagers en s'affranchissant des limites communales,
- Réduire et limiter les déplacements des usagers,
- Harmoniser les conditions d'accès afin d'en faciliter le geste,
- Harmoniser les tarifs et la gratuité des 3 tonnes/an/foyer pour les particuliers.

Depuis le 1^{er} Septembre 2018, c'est un accès à 21 déchèteries en réseau (Antibes Juan-les-Pins, Auribeau-sur-Siagne, Bézau-dun-les-Alpes, Cannes, Cipières, Grasse, Le Cannet, La Colle-sur-Loup, Mouans-Sartoux, Mougins, Pégomas, Peymeinade, Puget-Théniers, Roquefort-les-Pins, Roquestéron, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery, Valberg, Valbonne Sophia Antipolis, Valderoure, Vallauris-Golfe-Juan) qui est proposé, sur l'ensemble du territoire métropolitain CAP AZUR.

Octobre : Mise en réseau des pépinières d'entreprises

Afin de favoriser le développement économique, la création d'entreprises et l'innovation, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA), la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins (CAPL), la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et la Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA) ont souhaité mettre en réseau leurs infrastructures d'accueil des jeunes entreprises par la



Objectif : stimuler l'entrepreneuriat, d'accompagner les entreprises et les startups du bassin de vie en facilitant leur mise en réseau et en créant le terreau favorable à leur essor.

1. Offrir aux startups hébergées et accompagnées dans une des pépinières, la possibilité **d'accéder aux différents équipements et animations des autres pépinières** du territoire, dans la limite et le respect des règlements intérieurs de chaque structure.
2. **Mutualiser les évènements**, conférences et actions de formation collectives d'accompagnement menés dans chaque pépinière ou structure d'accueil.
3. **Créer une communauté des entreprises** accueillies dans les pépinières en mettant à leur disposition des outils de partage et de travail numérique.
4. Offrir aux coworkeurs et télétravailleurs et aux hébergés des pépinières accueillis dans une des pépinières, la possibilité **d'accéder aux services coworking des autres pépinières** du territoire, dans la limite des places disponibles et dans le respect de leurs règlements intérieurs respectifs.
5. Par ailleurs, les communautés souhaitent engager, dans le cadre du Pôle Métropolitain, une réflexion sur l'harmonisation et le rapprochement des **dispositifs d'accompagnement des créateurs d'entreprises**.

Novembre : Campagne inter-agglomérations de communication « Mon avenir, c'est le bac jaune »

Chaque agglomération possède ses propres supports de communication sur le tri des déchets pour sensibiliser leurs habitants aux gestes de tri.



Objectif : communiquer de manière impactante et efficace en délivrant un seul et unique message dans les 86 communes du territoire CAP AZUR. Le tri du plastique étant un geste de tri commun aux 4 agglomérations, le choix de cette thématique s'est imposé naturellement. Le slogan « Le tri, ma seconde nature » est déployé sur l'ensemble des documents de communication concernant la valorisation des déchets et peut être ainsi décliné.

Avril : Plan d'actions en matière de prévention et de réduction des déchets, « Compostage » et « Zéro Déchet »

Guide pratique du compostage individuel ou en équipe : sur le territoire CAP AZUR (422 000 habitants), ce sont jusqu'à 80 000 tonnes maximum de matières fermentescibles qui pourraient être évitées, ce qui représentent 40 à 60% de la poubelle grise.



Objectif : encourager la pratique du compostage par différentes actions mises en place ;

- La distribution gratuite d'un composteur aux habitants de CAP AZUR sous réserve d'avoir suivi une formation au préalable d'une durée d'une heure.
- Opérations ponctuelles de distribution gratuite de compost dans les déchèteries du réseau CAP AZUR
- Augmenter le nombre d'établissements scolaires équipés en composteur
- Réalisation d'un guide unique de bonnes pratiques du compostage CAP AZUR

Le Zéro Déchet, ma seconde nature : sur le territoire CAP AZUR (422 000 habitants), ce sont jusqu'à 6 000 tonnes maximum d'emballages qui pourraient être évitées d'être jetés dans la poubelle grise.



Objectif : mettre à profit des marges de progression réelles et importantes

- Augmenter le nombre de famille « Zéro Déchet » impliquées dans l'opération
- Création d'une campagne de communication tout public, avec un visuel simple, pédagogique et efficace

Juillet : Handi-mobilité / Clause d'insertion / Pic de lecture

Handi-mobilité à la demande : CAP AZUR va encore plus loin pour les personnes en grande difficulté de mobilité. Douze points d'arrêts identifiés sur le territoire des trois agglomérations sont désormais desservis par les trois services de transport à la demande.



Objectif : faciliter les déplacements au quotidien, d'un territoire à l'autre. Cette disposition n'est valable que pour les personnes en grande difficulté de mobilité, inscrites auprès de l'un des services de transport à la demande existants Ici là, Mobiplus, Palm à la demande. Le système de réservation et la tarification du service restent inchangés, la gamme Azur n'est pas acceptée.

Promotion de la clause d'insertion dans les marchés publics : Cap Azur s'engage pour l'insertion professionnelle par le biais de l'achat public responsable. À travers leurs 3 Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi, la CASA, CAPG et CAPL, distribuent un même support de communication



Objectif : permettre de promouvoir, ensemble, l'utilisation des clauses d'insertion dans les marchés publics. Ce document, destiné aux acheteurs publics et aux entreprises attributaires, permet à la fois de poser les grands principes et les objectifs de la clause mais également d'évoquer les bonnes pratiques.

Il indique également les coordonnées des facilitateurs présents sur les territoires qui accompagnent dans la mise en œuvre de la clause dans toutes ses étapes.

Opération « Pic de lecture : axe littoral-montagne »



Objectifs : Proposer aux jeunes et à leurs parents dans les stations de ski des communes du Pôle métropolitain : Gréolières-les-Neiges, l'Audibergue, Valberg, lors des vacances d'été et d'hiver, des actions de promotion de la lecture publique et des actions culturelles en partenariat avec les médiathèques CASA, la MDP 06 et le SMGA

Septembre : Schéma d'orientation cyclables métropolitain et extension de la Carte LOL 16-25 au territoire CAP AZUR

Schéma d'orientation cyclables métropolitain



Objectifs :

- En 5 ans, achever la réalisation et l'aménagement de **4 axes structurants** pour la mobilité du quotidien
- **Assurer la continuité** de ces cheminements entre bassins de vie même s'ils traversent des limites administratives
- **Travailler en collaboration étroite** pour une planification logique de réalisation de ces itinéraires, en lien avec le Département des Alpes-Maritimes
- **Informer** dans des lieux dédiés et stands d'informations
- **Encourager** la pratique avec « Vélo École »
- **Accompagner** par le biais d'ateliers collaboratifs
- **Aider à acquérir son vélo**

Extension de la Carte LOL 16-25

Depuis 2007, carte nominative et gratuite pour les 16-25 ans qui résident, travaillent ou se forment sur le territoire de la CASA. Actuellement, 3 200 jeunes bénéficient de tarifs préférentiels sur un ensemble de structures sportives, culturelles et de loisirs.



Objectif : Prendre en compte la mobilité des jeunes et développer un sentiment d'appartenance au territoire de CAP AZUR, riche de 86 communes avec leur participation effective à sa vie culturelle, sportive et de loisirs.

Un cannois pourra ainsi se rendre à ANTHEA à Antibes alors qu'un grassois ira à La Palestre au Cannet, un antibois fera de l'accrobranche à Valberg et un jeune des Alpes d'Azur visitera le Musée International de la Parfumerie de Grasse.

Octobre : Présentation du Cadastre Solaire

Avec CAP AZUR, faites la lumière sur l'énergie solaire !

En un seul clic sur la plateforme solaire, vous pouvez :

- Tester le potentiel solaire de votre toiture
- Effectuer une simulation financière sur une durée de 20 ans
- Demander un devis gratuit et échanger en direct avec un expert
- Être mis en relation avec des entreprises locales labellisées

<https://capazur.insunwetrust.solar>